

Le Bagotier



Journal de Sainte-Hélène-de-Bagot

AOÛT 2026

DÉPART À LA RETRAITE DE SYLVIE VANASSE

Le conseil vous invite à un
5 à 7 pour souligner sa
retraite et ses 35 ans de
service pour la Municipalité!

DÉTAILS PAGE 4

ACTIVITÉS ET COURS – SESSION D'AUTOMNE



ET ENCORE PLUS!

DÉTAILS PAGES 17 À 20

À LA UNE

- 3 MOT DU MAIRE
- 4 DÉPART DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
- 5 RÉSUMÉ DES PROCÈS-VERBAUX
- 11 AVIS PUBLICS
- 13 TAXES 2026
- 14 PETITS POMPIERS
- 16 VACCINATION ANTIGRIPPALE À SAINTE-HÉLÈNE
- 16 MATINÉES GOURMANDES
- 21 RETOUR SUR LA FÊTE NATIONALE
- 21 RENDEZ-VOUS GLACÉ
- 22 GROS REBUTS ET RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX
- 23 CONFÉRENCE GRATUITE
- 23 TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL
- 24 SUBVENTION RESTAURATION - PATRIMOINE
- 24 PANORAMASKA – CONCOURS PHOTOS
- 25 FADOQ – RENOUELEMENT CARTES DE MEMBRES

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

FÊTE DU TRAVAIL

Restez informés via www.sainte-helenedebagot.com



Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot



Loisirs Sainte-Hélène

La Municipalité VOUS INFORME

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE



RÉJEAN RAJOTTE
450 791-2297

CONSEILLÈRE 1



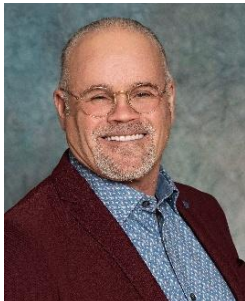
HÉLÈNE DUFAULT
450 888-0024

CONSEILLER 2



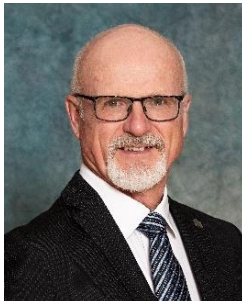
MARTIN DOUCET
450 502-0457

CONSEILLER 3



ROBERT CHEVRIER
450 502-4411

CONSEILLER 4



PIERRE PARÉ
450 278-2327

CONSEILLER 5



MICHEL DAIGLE
450 230-2230

CONSEILLER 6



DANIEL PLANTE
819 388-0036

MUNICIPALITÉ

421, 4^e Avenue
450 791-2455

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Micheline Martel, directrice générale
Poste 2240 – dg@sainte-helenedebagot.com

Lucie Chevrier, directrice générale adjointe
Poste 2250 – dga@sainte-helenedebagot.com

France Beauregard, adjointe à la comptabilité
Poste 2235 – adm@sainte-helenedebagot.com

Brigitte Gendron, technicienne administrative
Poste 2340 – info@sainte-helenedebagot.com

Martine Lupien, adjointe administrative
Poste 0 – mun@sainte-helenedebagot.com

Olivia Bourque, coordonnatrice en loisirs
Poste 2310 – loisir@sainte-helenedebagot.com

Poste vacant, directeur des travaux publics
Poste 2260 – travauxpublics@sainte-helenedebagot.com

Francis Rajotte, directeur du service incendie
incendie@sainte-helenedebagot.com

Raymond Lessard, inspecteur municipal en bâtiment
Poste 2230 – inspecteur@sainte-helenedebagot.com

Horaire : Mardi, mercredi et jeudi, sur rendez-vous

Centre communautaire : 421, 4^e Avenue

Chalet des loisirs : 400, 2^e Rue

Bibliothèque : 670, rue Principale, entrée par la 6^e Avenue



EN CAS D'URGENCE

EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES

EXEMPLES D'UNE URGENCE :



Fuite d'eau



Problème d'égout



Problème de circulation

CONTACTEZ LES TRAVAUX PUBLICS AU

450 250-2481



**Mot du maire
Réjean Rajotte**

Chers citoyennes et citoyens,

Comme le temps passe vite! Pour plusieurs d'entre vous, les vacances sont terminées ou tirent à leur fin. J'espère que vous aurez su en profiter pour vous amuser, mais également pour vous reposer pour un sprint jusqu'à la période des fêtes.

Je vous fais un suivi des travaux dans la municipalité :

- Chemin Brouillard : Le resurfaçage a été complété.
- 4^e Avenue : Le lignage a été refait, pour élargir l'accotement pour les cyclistes et les piétons. De plus, le conseil a demandé que le Règlement sur la circulation soit modifié afin de diminuer la vitesse dans cette zone pour passer de 80 km/h à 60 km/h.
- 1^{re} Avenue et coin rang Saint-Augustin : Un ponceau sera remplacé au coin de ces deux voies. Un détour sera à prévoir puisqu'une partie de la route sera fermée à la circulation.
- 2^e Rang : Il y aura un rehaussement de l'accotement pour la sécurité et pour protéger le bord de l'asphalte.

Pour toutes les entraves à la circulation en lien avec ces travaux, vous serez avisé à l'avance via nos différentes plateformes de communication.

Les travaux au presbytère se déroulent normalement. Le tout doit être complété à la fin de l'automne.

Notre directeur des travaux publics nous quitte pour de nouveaux défis. Nous sommes donc à la recherche d'une personne ayant les compétences nécessaires pour combler ce poste. Si vous connaissez quelqu'un de votre entourage, faites-lui part de cet emploi. Il y aura une période de transition lors de l'embauche. Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous préparons actuellement une soirée pour notre chère Sylvie Vanasse, afin de la remercier pour les 35 années qu'elle a données à notre belle municipalité et pour souligner son départ à la retraite. La formule choisie est un 5 à 7, qui se tiendra le 1^{er} octobre prochain. Notez cette date à votre agenda. Vous aurez plus de détails dans l'invitation.

En terminant, je vous invite à profiter de la belle température qui persiste et à être très prudents lors de vos déplacements.



Prochaine séance du
conseil 1^{er} septembre 2026
au bureau municipal
421, 4^e Avenue
à 19 h 30

AVIS PUBLICS



Pour consulter les avis publics :

- * 421, 4^e Avenue (bureau municipal)
- * 400, 2^e Rue (chalet des loisirs)
- * www.sainte-helene-de-bagot.com (onglet Avis publics)

CALENDRIER DES COLLECTES 2026



AOÛT							SEPTEMBRE							OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1												1	2	3
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31			25	26	27	28	29	30	31





Après 35 années de défis, de rires et de réussites à la Municipalité, il est temps pour Sylvie de profiter de la vie.

**Le conseil municipal vous invite
à un 5 à 7**

pour souligner son départ à la retraite

**Vous êtes chaleureusement conviés au
chalet des loisirs, 400, 2^e Rue, le jeudi
1^{er} octobre 2026, à 17 h.**

Vous devez absolument confirmer votre présence avant le jeudi 3 septembre à Brigitte Gendron au 450 791-2455, poste 2340 ou info@sainte-helenedebagot.com.

Service de bar sur place (\$)



Au nom du conseil municipal et des employés, nous tenons à témoigner toute notre gratitude envers monsieur Charles Gaucher pour ses deux années de services à titre de directeur des travaux publics au sein de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot. Il a également agi à titre de journalier pendant deux années auparavant.

Le 21 août dernier, après plus de 4 ans parmi nous, il est parti pour relever de nouveaux défis.

Charles a su nous témoigner de son savoir-faire par son expérience et ses connaissances. Il a démontré son dévouement à toute heure du jour et même parfois la nuit, pour éviter des soucis majeurs dans la Municipalité.

Préoccupé à toujours faire pour le mieux et à prôner une saine gestion des fonds publics, il était constamment en recherche de solutions pour minimiser les frais des travaux sans en atténuer la qualité.

Merci Charles pour ces années au sein de la Municipalité. Nous te souhaitons la meilleure des chances et plein de succès dans tes projets futurs!

Résumé du procès-verbal

7 JUILLET 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 7 juillet 2026 - Résumé de certains sujets.

ORDRE DU JOUR

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;
1.2	Période de questions;
2	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
2.1	Ordre du jour – Adoption;
2.2	Procès-verbaux – Adoption;
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;
2.4	États comparatifs – Dépôt;
2.5	Règlement numéro 651-2026 portant sur la gestion contractuelle – Avis de motion et dépôt;
2.6	RH – Période de probation – Adjointe à la comptabilité – Poste transitoire – Approbation;
2.7	Desjardins – Paiement en ligne avec le service AccèsD Affaires – Autorisation;
2.8	Représentants de la Municipalité auprès d'Hydro-Québec et de Telus – Désignation;
2.9	Revenu Québec – Responsables pour la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot – Désignation;
2.10	MAMH – États financiers comportant une opinion avec réserve – Prendre acte;
3	SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE
3.1	Incendie – Demandes mensuelles – Approbation;
3.2	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte;
3.3	Demande de réintégration de l'affectation des premiers répondants pour les appels de priorité 3 – Appui;
3.4	MRC des Maskoutains – Schéma en couverture de risque incendie – Programme d'évaluation et d'analyse des incidents – Choix du modèle – Avis;
3.5	MRC des Maskoutains – Sécurité incendie – Logiciel première ligne (CESA) – Contrat de service – Dépôt;
3.6	MRC des Maskoutains – ICO Technologie inc. – Facturation – Répartition – Dépôt;
3.7	Ministère de la Sécurité intérieure – Transfert du volet d'inspection – Dépôt;
4	TRANSPORT
4.1	MTMD – Retrait de la Demande d'autorisation pour la modification du panneau « Bienvenue » à l'entrée du village en provenance de Montréal et pour l'ajout d'un panneau « Bienvenue » à l'entrée en provenance de Québec – Prendre acte;
4.2	MTMD – Demande de mise en place d'arrêts temporaires jusqu'à la réfection des bretelles et l'installation de lumières – Enjeu de sécurité – Demande;
4.3	MTMD – Programme d'aide à la voirie locale – 2026-2027 – Projet particulier d'amélioration – Ponceau 1 ^{re} Avenue, coin rang Saint-Augustin – Prendre acte;
4.4	Travaux de remplacement du ponceau 1 ^{re} Avenue, coin rang Saint-Augustin – Autorisation;
4.5	Travaux de resurfacement de la rue Couture – Groupe Colas Québec inc. – Décompte progressif numéro 2 – Paiement – Approbation;

4.6	Accotement 2 ^e Rang – Mesure de sécurité et de conformité – Approbation;
5	HYGIÈNE DU MILIEU
5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);
5.2	Ingénierie en eaux – Banques d'heures pour service-conseil – Approbation;
5.3	Usine d'épuration des eaux usées – Entretien des surpresseurs – Approbation;
5.4	Règlement numéro 653-2026 modifiant le Règlement numéro 640-2025 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité – Avis de motion et dépôt de projet de Règlement;
5.5	Règlement numéro 654-2026 modifiant le Règlement numéro 642-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité – Avis de motion et dépôt de projet de Règlement;
5.6	Usine d'épuration – Option d'optimisation – Augmentation de la capacité de la filière de traitement des eaux usées – Approbation;
6	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
6.1	Plan d'action MADA – Suivi 2025 – Prendre acte;
6.2	Postes Canada – Résultat du sondage aux citoyens – Prendre acte et transmission;
7	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
7.1	Règlement numéro 652-2026 concernant la tarification des demandes de modifications aux règlements d'urbanisme – Adoption;
7.2	Règlement numéro 650-2026 modifiant le Règlement de zonage afin de prévoir des dispositions particulières pour les zones 118, 210, 401 et 402 – Adoption;
7.3	Dérogation mineure – Demande lots numéros 1 956 740 et 1 956 741 – Approbation;
8	TRAVAUX PUBLICS
8.1	Demande de retrait de la certification obligatoire en arboriculture concernant les scies à chaîne – Appui;
9	LOISIRS ET CULTURE
9.1	Presbytère – Changement du panneau électrique – Obligation de l'assurance – Approbation;
9.2	Parc des loisirs – Aménagement d'un jeu de palet (Shuffleboard) – Mandat – Octroi;
9.3	Parc de la Gare – Bilan financier du projet – Affectation;
9.4	Bibliothèque – Subvention projet « Lit de camp 2026 » – Prendre acte;
9.5	Parc des loisirs – Filet de baseball – Remplacement – Autorisation;
10	AFFAIRES DIVERSES
11	PÉRIODE DE QUESTIONS
12	CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résumé du procès-verbal

7 JUILLET 2026

2.5 Règlement numéro 651-2026 portant sur la gestion contractuelle – Avis de motion et dépôt

Avis de motion donné et dépôt de projet du Règlement numéro 651-2026 concernant la gestion contractuelle. Le projet de Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

2.6 RH – Période de probation – Adjointe à la comptabilité – Poste transitoire – Approbation

Le conseil a confirmé la permanence de madame France Beauregard au poste transitoire d'adjointe à la comptabilité, à l'égard que celle-ci correspond tout à fait aux exigences du poste quant à ses expériences et ses compétences et qu'elle fait preuve de motivation et de professionnalisme.

2.10 MAMH – États financiers comportant une opinion avec réserve – Prendre acte

Le conseil a pris acte de la correspondance du ministère des Affaires municipales (MAMH) relativement à une opinion de réserve concernant la norme de mise hors service en immobilisation pour le bâtiment du presbytère. Il a autorisé la perception des sommes nécessaires à pouvoir effectuer les travaux dans quelques années, afin de régulariser la situation, soit de la manière suivante, soit en 2026, par l'affectation d'une somme de 10 000 \$ dans un surplus affecté au redressement de la mise hors service, à partir du surplus général et pour les années 2027, 2028 et 2029, par la perception d'une taxe de 10 000 \$ par année.

4.1 MTMD – Retrait de la Demande d'autorisation pour la modification du panneau « Bienvenue » à l'entrée du village en provenance de Montréal et pour l'ajout d'un panneau « Bienvenue » à l'entrée en provenance de Québec – Prendre acte

Le conseil a pris acte du retrait de la demande par la résolution numéro 100-04-2026 au ministère des Transports (MTMD) pour la modification du panneau « Bienvenue » à l'entrée par l'ouest et de l'ajout d'un panneau « Bienvenue » à l'entrée par l'est.

Le conseil a pris la décision de maintenir en place et tel quel le panneau « Bienvenue » à l'entrée en provenance de l'ouest et a mandaté la directrice générale à voir les options pour implanter un panneau de « Bienvenue » à l'entrée en provenance de l'est et à entreprendre des négociations pour sa mise en place sur un terrain privé, ainsi qu'à obtenir des soumissions pour un panneau similaire et de même dimension à être installé à l'entrée en provenance de l'est.

4.2 MTMD – Demande de mise en place d'arrêts temporaires jusqu'à la réfection des bretelles et l'installation de lumières – Enjeu de sécurité – Demande

Le conseil a demandé au ministère des Transports (MTMD) par mesure transitoire, pour des raisons de sécurité et de fluidité, de procéder à l'installation de panneaux d'arrêt aux intersections de la sortie de la bretelle 152 en provenance de l'est et de l'ouest sur la rue Principale, ainsi que sur la rue Principale à la hauteur de la rue Couture où auront lieu les nouveaux développements, et ce, jusqu'à ce que soient complétés les travaux de réfection des bretelles d'autoroute et l'installation de feux de circulation effectués par le ministère.

4.3 MTMD – Programme d'aide à la voirie locale – 2026-2027 – Projet particulier d'amélioration – Ponceau 1^{re} Avenue, coin rang Saint-Augustin – Prendre acte

Le conseil a pris acte de la réception de l'aide financière du ministère des Transports (MTMD) dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – 2026-2027 – Projet particulier d'amélioration, au montant de 20 000 \$.

4.4 Travaux de remplacement du ponceau 1^{re} Avenue, coin rang Saint Augustin – Autorisation

Le conseil a approuvé que la coordination des travaux de remplacement du ponceau 1^{re} Avenue, coin rang Saint-Augustin, soit faite par le service des travaux publics.

Le conseil a également approuvé les travaux d'excavation et d'asphaltage au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Alexandre Bond inc., au montant de 5 090,56 \$, avant les taxes applicables et a autorisé l'achat d'un ponceau, auprès du Spécialiste du Ponceau, le plus bas soumissionnaire, pour un montant d'environ 3 320,30 \$, avant les taxes applicables.

4.6 Accotement 2^e Rang – Mesure de sécurité et de conformité – Approbation

Le conseil a approuvé les travaux de conformité de l'accotement au 2^e Rang, entre les adresses 410 et 414, pour un montant estimé d'environ 9 082,13 \$, incluant l'excavatrice selon le taux prévu dans le contrat de nettoyage de fossés octroyé à la compagnie Alexandre Bond inc. Il a aussi autorisé l'achat d'un ponceau, auprès du Spécialiste du Ponceau, pour un montant d'environ 5 766 \$, avant les taxes applicables. Également, le conseil a autorisé un mandat à l'ingénieur de la MRC des Maskoutains pour les calculs hydrauliques au montant de 962,55 \$, avant les taxes applicables.

Le financement du projet sera fait de manière à utiliser le solde de l'aide financière du PPA-CE, d'environ 9 200 \$ et d'affecter le montant de la dépense taxe nette résiduelle à partir du Fonds de Carrières et Sablières.

5.2 Ingénierie en eaux – Banques d'heures pour service-conseil – Approbation

Le conseil a octroyé une nouvelle banque d'heures auprès de la firme Quebeceau Consultants inc., pour un nombre de 80 heures, à raison d'un taux horaire de 135 \$, avant les taxes applicables, et utilisables selon les demandes de la Municipalité.

5.3 Usine d'épuration des eaux usées – Entretien des surpresseurs – Approbation

Le conseil a octroyé le contrat d'entretien des surpresseurs à la compagnie Atlas Copco, au coût de 12 401,74 \$ par année, avant les taxes applicables, pour les années 2027 à 2031.

5.4 Règlement numéro 653-2026 modifiant le Règlement numéro 640-2025 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité – Avis de motion et dépôt de projet de Règlement

Avis de motion donné et dépôt du projet du Règlement numéro 653-2026 concernant l'enlèvement des résidus domestiques. Le projet de Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

5.5 Règlement numéro 654-2026 modifiant le Règlement numéro 642-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité – Avis de motion et dépôt de projet de Règlement

Avis de motion donné et dépôt du projet du Règlement numéro 654-2026 concernant l'enlèvement des matières recyclables. Le projet de Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

5.6 Usine d'épuration – Option d'optimisation – Augmentation de la capacité de la filière de traitement des eaux usées – Approbation

En considération du peu d'espace restant à l'usine d'épuration pour permettre les développements, le conseil a approuvé la réalisation des étapes du projet d'optimisation de l'usine d'épuration, il a mandaté monsieur Mohamad Ghosn de la firme Quebeceau Consultants inc. à préparer le dossier pour faire la demande d'Autorisation ministérielle, auprès du MELCCFP, et ce, à partir des fonds disponibles dans la banque d'heures.

Le conseil a aussi autorisé la directrice générale à faire les démarches nécessaires pour une demande à la TECQ pour un montant de 330 000 \$ pour ce projet, au moment opportun, ainsi qu'à préparer un projet de Règlement d'emprunt à traiter sous réserve de l'approbation de l'Autorisation ministérielle.

6.2 Postes Canada – Résultat du sondage aux citoyens – Prendre acte et transmission

Le conseil a pris acte du rapport du sondage concernant les services postaux chez Agiska de Sainte-Hélène, lequel est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Le conseil a autorisé la transmission du sondage, accompagné des résolutions numéros 147-05-2025 et 204-08-2025 au ministre responsable de Postes Canada, aux représentants de Postes Canada, aux représentants d'Agiska. Le sondage sera aussi transmis au futur député fédéral, lorsqu'il sera élu, accompagné des résolutions numéros 147-05-2025 et 204-08-2025 pour lui demander de faire des représentations pour la Municipalité.

7.1 Règlement numéro 652-2026 concernant la tarification des demandes de modifications aux règlements d'urbanisme – Adoption

Le conseil a adopté le Règlement numéro 652-2026 concernant la tarification des demandes de modifications aux règlements d'urbanisme. Le Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

7.2 Règlement numéro 650-2026 modifiant le Règlement de zonage afin de prévoir des dispositions particulières pour les zones 118, 210, 401 et 402 – Adoption

Le conseil a adopté le Règlement numéro 650-2026 modifiant le Règlement de zonage afin de prévoir des dispositions particulières pour les zones 118, 210, 401 et 402. Le Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

7.3 Dérogation mineure – Demande lots numéros 1 956 740 et 1 956 741 – Approbation

Une demande de dérogation a été reçue afin de permettre que des aires de stationnement ainsi que des emplacements de bacs soient acceptés par dérogation relativement au Règlement de zonage de la Municipalité pour les lots numéro 1 956 740 et numéro 1 956 741, Sainte-Hélène-de-Bagot – Zone 201, dont le projet visé regroupe plusieurs commerces dont une station-service, un marché d'alimentation et des restaurants avec le service à l'auto.

Le conseil a accordé une dérogation mineure pour les éléments suivants identifiés au plan d'implantation numéro 25-107, soit de permettre :

- Une entrée charretière donnant sur la rue Alfred-Bédard d'une largeur de 15,0 m;
- Une allée de circulation à 6,18 m;
- Une allée de circulation partagée en commun sur deux (2) terrains, dans la mesure où le demandeur va fournir une servitude perpétuelle notariée;
- Une entrée charretière partagée en commun sur deux (2) terrains, dans la mesure où le demandeur fournira une servitude perpétuelle notariée;
- La localisation des bacs à ordures en cours avant sur la rue Alfred-Bédard, cachés par une clôture opaque ou un écran végétatif sur trois (3) côtés.

8.1 Demande de retrait de la certification obligatoire en arboriculture concernant les scies à chaîne – Appui

Le conseil a appuyé la Fédération québécoise des municipalités (FQM) formulant la demande au ministre de l'Emploi de retirer cette obligation faite aux municipalités, puisqu'elle ne tient pas compte des réalités opérationnelles ni du caractère ponctuel des interventions, et de la remplacer par une mesure mieux adaptée à un prix raisonnable, puisqu'il s'agit d'argent public.

9.1 Presbytère – Changement du panneau électrique – Obligation de l'assurance – Approbation

Suite à la réception du rapport de l'assureur indiquant l'obligation de changer le panneau électrique désigné comme vétuste et dangereux, le conseil a octroyé au plus bas soumissionnaire, l'entreprise Réjean Gauthier, entrepreneur électricien inc., le mandat de remplacement du panneau électrique à la bibliothèque, au montant de 2 953,81 \$, avant les taxes applicables.

9.2 Parc des loisirs – Aménagement d'un jeu de palet (Shuffleboard) – Mandat – Octroi

Le conseil a autorisé le service des travaux publics à préparer le terrain pour accueillir la base du jeu de palet au montant estimé pour le temps et le matériel à environ 1 500 \$, ainsi que de faire la supervision des travaux. Il a aussi octroyé au plus bas soumissionnaire le mandat d'installation de la dalle du jeu de palet au parc des loisirs, à DF coffrages entrepreneur général inc., au montant de 7 900 \$, avant les taxes applicables. Le conseil a autorisé l'achat de la surface, au montant de 3 584 \$ et d'un ensemble de jeu, au montant de 450 \$, avant taxes.

Résumé du procès-verbal

7 JUILLET 2026

9.3 Parc de la Gare – Bilan financier du projet – Affectation

Le conseil a pris acte du bilan financier pour l'aménagement complet du parc de la Gare. En résumé :

- Le coût prévu du parc seulement, sans l'entrée ni le quai de gare ni la piste piétonnière, était évalué par l'architecte au début du projet à 205 600 \$.
- Le réel coût du parc total, incluant l'entrée, le quai de gare et la piste piétonnière, a été de 124 891,73 \$, et ce, avec beaucoup d'actions à l'interne et d'ajustements à la proposition d'origine, ce qui a permis de réduire le coût du projet.
- La Municipalité a réussi à obtenir des partenaires, des subventions et dons reçus au montant total de 77 348 \$, donc l'investissement de la Municipalité pour le parc est au montant total de 47 544 \$. Le conseil a autorisé l'affectation d'un montant de 1 970 \$ à partir du surplus réservé pour parc, au budget courant, afin de couvrir les dernières dépenses 2026 du parc.

9.5 Parc des loisirs – Filet de baseball – Remplacement – Autorisation

Il y a lieu de faire le remplacement des filets arrière du terrain de baseball, afin de s'assurer d'une conformité en hauteur. Le conseil a autorisé la directrice générale à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, dès qu'elle aura les deux soumissions en main, et ce, pour des raisons de sécurité et a autorisé l'affectation à partir du surplus réservé pour parc pour assumer la dépense taxe nette.

Résumé du procès-verbal

11 AOÛT 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 11 août 2026 - Résumé de certains sujets.

ORDRE DU JOUR

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;
1.2	Période de questions;
2	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
2.1	Ordre du jour – Adoption;
2.2	Procès-verbaux – Adoption;
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;
2.4	États comparatifs – Dépôt;
2.5	Règlement numéro 651-2026 portant sur la gestion contractuelle – Adoption;
2.6	RH – Politique des conditions de travail – Ajout de section relativement au matériel, équipements, véhicules et infrastructures appartenant à la Municipalité – Approbation;
2.7	OHMA – Budget révisé 2026 – Approbation;
3	SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE
3.1	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte;
3.2	Incendie – Pompier formé – DT – Embauche;
3.3	Incendie – Pompier formé – SB – Embauche;
3.4	Service incendie – Embauche d'une pompière recrutée – MB – Approbation;
3.5	Service incendie – Embauche d'un pompier recruté – AV – Approbation;
3.6	Incendie – Démission – PLM – Prendre acte;
3.7	Incendie – Entente intermunicipale relative à l'établissement d'une entraide mutuelle et de réponse automatique pour la protection incendie entre la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et la Ville de Saint-Hyacinthe – Approbation;
3.8	Entente intermunicipale d'un plan d'entraide pour le sauvetage technique – Ville de Saint-Césaire – Addenda d'ajustement des modalités – Approbation;

4	TRANSPORT
4.1	Règlement numéro 655-2026 relatif à la circulation, aux stationnements et immobilisations de véhicules routiers, aux stationnements publics, aux terrains publics, aux stationnements d'édifices publics, aux arrêts, aux limites de vitesse, aux sens uniques et aux défenses de stationner – Avis de motion et dépôt du projet de Règlement;
4.2	4 ^e Avenue – Lignage de sécurité – Implantation d'accotement – Approbation;
4.3	CN et Opération Gareautrain – Semaine de la sécurité ferroviaire 2026 – Appui;
4.4	Réfection de ponceau et resurfacement rang Saint-Augustin – Pavage Drummond – Réception définitive et libération de la retenue – Approbation;
4.5	Resurfacement du 2 ^e Rang – Pavage Drummond – Réception définitive et libération de la retenue – Approbation;
4.6	Panneau « Bienvenue » – Ajout à l'entrée de la municipalité en provenance de Québec – Autorisation;
4.7	Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement – Sécurisation – Travaux de réfection de ponceaux sur le 3 ^e Rang, avec travaux de planage et resurfacement – Demande d'aide financière – Autorisation;
4.8	Travaux de réfection de ponceaux sur le 3 ^e Rang, avec travaux de planage et resurfacement – Mandat d'ingénierie – Approbation;
5	HYGIÈNE DU MILIEU
5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);

Résumé du procès-verbal

11 AOÛT 2026

5.2	Règlement numéro 653-2026 modifiant le Règlement numéro 640-2025 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité – Adoption;
5.3	Règlement numéro 654-2026 modifiant le Règlement numéro 642-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité – Adoption;
5.4	Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable 2025 – Prendre acte;
5.5	Plan d'action à la suite d'un résultat en dépassement de la norme de plomb dans l'eau distribuée – Mise à jour – Prendre acte;
5.6	Mandat d'ingénierie – Usine d'épuration – Option d'optimisation – Augmentation de la capacité de la filière de traitement des eaux usées – Approbation;
6	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
6.1	CISSEME – MRC des Maskoutains – Vaccination antigrippale 2026 à Sainte-Hélène-de-Bagot – Dépôt;

7	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
7.1	Permis de construction – Liste par catégorie pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2026 – Dépôt;
7.2	PIIA – Demande lot numéro 1 956 707 – 379 à 383, 5 ^e Avenue – Approbation;
8	TRAVAUX PUBLICS
8.1	Camion dix (10) roues – Réparation de la boîte et du convoyeur – Approbation;
8.2	Directeur des travaux publics – Démission – Prendre acte;
9	LOISIRS ET CULTURE
10	AFFAIRES DIVERSES
10.1	Convention de servitude d'utilisation et de passage relativement à l'aménagement d'un panneau «Bienvenue» – Approbation;
11	PÉRIODE DE QUESTIONS
12	CLÔTURE DE LA SÉANCE

2.5 Règlement numéro 651-2026 portant sur la gestion contractuelle – Adoption

En lien avec l'obligation de l'article 8 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOM), le conseil a adopté le Règlement numéro 651-2026 portant sur la gestion contractuelle disponible sur le site Internet.

3.2 Incendie – Pompier formé – DT – Embauche

3.3 Incendie – Pompier formé – SB – Embauche

3.4 Service incendie – Embauche d'une pompière recrue – MB – Approbation

3.5 Service incendie – Embauche d'un pompier recruté – AV – Approbation

Le conseil a procédé à l'embauche de deux pompiers formés et de deux pompiers recrutés pour le Service des incendies.

3.6 Incendie – Démission – PLM – Prendre acte

Le conseil a pris acte de la démission de monsieur Pier-Luc Martin en date du 11 août 2026. Nous tenons à le remercier pour les années d'implication auprès du Service incendie de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

3.7 Incendie – Entente intermunicipale relative à l'établissement d'une entraide mutuelle et de réponse automatique pour la protection incendie entre la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et la Ville de Saint-Hyacinthe – Approbation

Le conseil a approuvé l'Entente intermunicipale relative à l'établissement d'une entraide mutuelle et de réponse automatique pour la protection contre l'incendie entre la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et la Ville de Saint-Hyacinthe.

4.1 Règlement numéro 655-2026 relatif à la circulation, aux stationnements et immobilisations de véhicules routiers, aux stationnements publics, aux terrains publics, aux stationnements d'édifices publics, aux arrêts, aux limites de vitesse, aux sens uniques et aux défenses de stationner – Avis de motion et dépôt du projet de Règlement

Le conseil a donné avis de motion et fait le dépôt du projet de Règlement numéro 655-2026 relatif à la circulation, aux stationnements et immobilisations de véhicules routiers, aux stationnements publics, aux terrains publics, aux stationnements d'édifices publics, aux arrêts, aux limites de vitesse, aux sens uniques et aux défenses de stationner, afin de réduire la vitesse à 60 km/h sur la 4^e Avenue pour la zone qui était à 80 km/h. Le projet de Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

4.2 4^e Avenue – Lignage de sécurité – Implantation d'accotement – Approbation

Le conseil a approuvé le contrat de lignage au plus bas soumissionnaire avec scarification, à la compagnie Lignes Maska inc., au montant de 4 750 \$, avant les taxes applicables, à l'égard d'un problème de sécurité, entre le 493, 4^e Avenue et le cimetière. Cette option permettra d'élargir un peu l'accotement pour permettre la circulation à pied ou à vélo, dans une optique d'évolution des moyens de sécurité.

4.3 CN et Opération Gareautrain – Semaine de la sécurité ferroviaire 2026 – Appui

Le conseil appuie la Semaine de la sécurité ferroviaire du 21 au 27 septembre 2026, en espérant une diminution des accidents liés aux passages à niveau et aux intrusions, répertoriés à 252 incidents au Canada en 2025, entraînant 69 décès et 60 blessures graves évitables.

4.4 Réfection de ponceau et resurfaçage rang Saint-Augustin – Pavage Drummond – Réception définitive et libération de la retenue – Approbation

Le conseil a approuvé la réception définitive pour les travaux de réfection d'un ponceau et de resurfaçage effectués en 2025, dans le rang Saint-Augustin, par l'entreprise Pavage Drummond inc., et a autorisé la libération de la retenue finale, au montant de 10 388,41 \$, avant taxes.

Résumé du procès-verbal

11 AOÛT 2026

4.5 Resurfacement du 2^e Rang – Pavage Drummond – Réception définitive et libération de la retenue – Approbation

Le conseil a approuvé la réception définitive pour les travaux de resurfacement effectués en 2025, dans le 2^e Rang, par l'entreprise Pavage Drummond inc., et a autorisé la libération de la retenue finale, au montant de 7 269,12 \$, avant les taxes applicables.

4.6 Panneau « Bienvenue » – Ajout à l'entrée de la municipalité en provenance de Québec – Autorisation

10.1 Convention de servitude d'utilisation et de passage relativement à l'aménagement d'un panneau « Bienvenue »

Le conseil a autorisé l'achat incluant le matériel, le graphisme et l'installation du panneau « Bienvenue » à la compagnie Lettrage Maska, au montant de 8 695 \$, avant les taxes applicables.

Le conseil a également approuvé la Convention de servitude d'utilisation et de passage relativement à l'aménagement d'un panneau « Bienvenue » entre la compagnie 9161-3430 Québec inc. (Transport Petit) et la Municipalité.

4.7 Ministère des Transports et de la Mobilité durable – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement – Sécurisation – Travaux de réfection de ponceaux sur le 3^e Rang, avec travaux de planage et resurfacement – Demande d'aide financière – Autorisation

Le conseil a autorisé la présentation d'une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du PAVL, pour le changement de ponceaux et du resurfacement sur une partie du 3^e Rang.

4.8 Travaux de réfection de ponceaux sur le 3^e Rang, avec travaux de planage et resurfacement – Mandat d'ingénierie – Approbation

Le conseil a octroyé le mandat de préparation des plans préliminaires et de l'évaluation budgétaire par l'ingénieur, ainsi que les attestations de besoins des travaux, au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains, au montant de 10 128,05 \$, avant les taxes applicables, aux fins de préparation du projet pour la demande de subvention.

5.2 Règlement numéro 653-2026 modifiant le Règlement numéro 640-2025 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité – Adoption

Le conseil a adopté le Règlement numéro 653-2026 modifiant le Règlement numéro 640-2025 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité. Le Règlement est disponible pour consultation sur le site Internet.

5.3 Règlement numéro 654-2026 modifiant le Règlement numéro 642-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité – Adoption

Le conseil a adopté le Règlement numéro 654-2026 modifiant le Règlement numéro 642-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité. Le Règlement est disponible pour consultation sur le site Internet.

5.4 Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable 2025 – Prendre acte

Le conseil a pris acte de l'approbation du MAMH pour le bilan 2025 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable, datée du 15 juillet 2026 et identifiant les objectifs supplémentaires à atteindre par la Municipalité. Le bilan est disponible sur le site Internet.

5.5 Plan d'action à la suite d'un résultat en dépassement de la norme de plomb dans l'eau distribuée – Mise à jour – Prendre acte

Le conseil a pris acte du Plan d'action à la suite d'un résultat en dépassement de la norme de plomb dans l'eau distribuée, disponible sur le site Internet. Ce Plan était à sa dernière année sur cinq ans et puisque les résultats sont positifs, il ne sera pas reconduit.

5.6 Mandat d'ingénierie – Usine d'épuration – Option d'optimisation – Augmentation de la capacité de la filière de traitement des eaux usées – Approbation

En corrélation avec le projet d'optimisation de l'usine d'épuration, le conseil a mandaté la firme Quebeceau Consultants inc. à préparer la demande d'Autorisation ministérielle auprès du MELCCFP, au montant forfaitaire de 22 000 \$, avant taxes.

6.1 CISSSME – MRC des Maskoutains – Vaccination antigrippale 2026 à Sainte-Hélène-de-Bagot – Dépôt

Dépôt de la confirmation de la MRC des Maskoutains à l'effet que la Municipalité accueillera cette année encore la clinique mobile de vaccination antigrippale à l'automne 2026.

7.2 PIIA – Demande lot numéro 1 956 707 – 379 à 383, 5^e Avenue – Approbation

Le conseil a accordé un permis de construction pour une habitation de type trifamiliale isolée, tel que proposé dans les documents déposés avec la demande, par monsieur Patrick Roy, sur le lot numéro 1 956 707, et ce, pour la construction d'un bâtiment principal situé dans un secteur PIIA, en utilisant les dispositions du Règlement sur les projets intégrés.

8.1 Camion dix (10) roues – Réparation de la boîte et du convoyeur – Approbation

Le conseil a autorisé la réparation de la boîte et du convoyeur par la compagnie Robitaille Équipement inc., au montant de 10 465,85 \$, avant les taxes applicables. Cette dépense sera payée même le poste de location au budget courant et 3 510 \$, par une affectation du surplus.

8.2 Directeur des travaux publics – Démission – Prendre acte

Le conseil a pris acte de la démission de monsieur Charles Gaucher, au poste de directeur des travaux publics et de son départ en date du 21 août 2026. L'affichage a été réalisé immédiatement afin de pourvoir cet emploi le plus rapidement possible.

L'entièreté des procès-verbaux se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.

Entrée en vigueur du Règlement numéro 650-2026 modifiant le Règlement de zonage

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 7 juillet 2026, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 650-2026 intitulé *Règlement modifiant le Règlement de zonage afin de prévoir des dispositions particulières pour les zones 118, 210, 401 et 402.*

La municipalité régionale de comté des Maskoutains a délivré un certificat de conformité à l'égard de ce Règlement le 15 juillet 2026.

Ce Règlement est en vigueur depuis la délivrance du certificat de conformité de la MRC, soit le 15 juillet 2026 et est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 421, 4^e Avenue à Sainte-Hélène-de-Bagot, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et il est également disponible sur le site Internet de la Municipalité en tout temps.

DONNÉ à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 28 juillet 2026.



Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 651-2026 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 11 août 2026, le conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a adopté le *Règlement numéro 651-2026 portant sur la gestion contractuelle.*

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en consultant le site Internet de la Municipalité ou en se présentant au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 12 août 2026.



Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 653-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 640-2025 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES
RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ**

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 11 août 2026, le conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a adopté le *Règlement numéro 653-2026 modifiant le Règlement numéro 640-2025 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.*

Ce Règlement est entré en vigueur conformément à la Loi, mais n'a effet qu'à compter du 1^{er} janvier 2027.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 12 août 2026.



Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 654-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 642-2025 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 11 août 2026, le conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a adopté le *Règlement numéro 654-2026 modifiant le Règlement numéro 642-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité*.

Ce Règlement est entré en vigueur conformément à la Loi, mais n'a effet qu'à compter du 1^{er} janvier 2027.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 12 août 2026.



Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

APPEL D'OFFRES PUBLIC
2026-08-17

RECONSTRUCTION DE DEUX REGARDS EN BÉTON ARMÉ COULÉS EN PLACE - RÉFECTION LOCALE DU BÉTON DÉGRADÉ D'UNE PARTIE DU PONCEAU EXISTANT

Le projet consiste notamment à effectuer l'exécution complète des travaux pour la reconstruction de deux regards, chambres coulées en place en béton armé, incluant la démolition contrôlée, l'excavation, le soutènement, le maintien des eaux, le raccordement aux conduites existantes, la remise en état, ainsi que la réfection locale d'une zone de béton dégradé du ponceau existant.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées et clairement identifiées, accompagnées de tous les documents requis, doivent parvenir au bureau municipal, au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, Québec J0H 1M0, **avant 10 heures, le mardi 15 septembre 2026** et elles seront ouvertes publiquement par la suite, au même endroit.

À compter du **18 août 2026**, les entreprises intéressées pourront se procurer les documents d'appel d'offres sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (www.seao.gouv.qc.ca), et ce, selon leurs tarifs en vigueur.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec madame Micheline Martel, par courriel : dg@sainte-helenedebagot.com.

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 17 août 2026.



Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 1^{er} septembre 2026, à 19 h 20, à la salle du conseil au 421, 4^e Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

616, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot

Lot numéro 1 956 605

Nature et effets : Cette demande vise à obtenir une dérogation mineure afin de permettre la construction d'un deuxième bâtiment accessoire détaché qui aurait pour conséquence de dépasser la superficie maximale pour tous les bâtiments accessoires détachés et de permettre un revêtement en acier galvanisé comme revêtement extérieur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, lors de l'assemblée publique de consultation du 1^{er} septembre 2026, à 19 h 20.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 13 août 2026.



Micheline Martel, OMA

Directrice générale et greffière-trésorière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 1^{er} septembre 2026, à 19 h 10, à la salle du conseil au 421, 4^e Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

707, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot

Lot numéro 6 720 647

Nature et effets : Cette demande vise à obtenir une dérogation mineure afin de permettre l'utilisation temporaire d'un conteneur afin d'y entreposer des matériaux et des outils le temps des travaux de démolition et de reconstruction, et ce, pour une période de 18 mois.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, lors de l'assemblée publique de consultation du 1^{er} septembre 2026, à 19 h 10.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 13 août 2026.



Micheline Martel, OMA

Directrice générale et greffière-trésorière

**BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
LE 7 SEPTEMBRE 2026**



**TAXES MUNICIPALES
DATE D'ÉCHÉANCE – 23 SEPTEMBRE 2026**



La Municipalité vous rappelle que le 4^e versement vient à échéance le 23 septembre 2026. Si vous avez un solde impayé, téléphonez au bureau municipal au 450 791-2455, poste 0, afin de connaître le montant exact à payer, incluant les intérêts.

**LE PROGRAMME DES PETITS POMPIERS 2026 DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
FÉLICITATIONS AUX FINISSANTS!**

Encore cette année, nos généreux pompiers ont inculqué aux élèves de 6^e année les rudiments de base de la prévention incendie ainsi que pour devenir pompier, et ce, en donnant de leur temps gracieusement.

Afin de souligner leur passage au programme, et grâce à la généreuse contribution des donateurs, un sac à dos personnalisé a été remis à chacun des jeunes, de même qu'un certificat, courtoisie d'Idée Graphik.

CATÉGORIE « OR »

PROMUTUEL
ASSURANCE
BAGOT

 **Valero®**

 **Desjardins**
Caisse de la Vallée d'Acton

CATÉGORIE « ARGENT »



Le conseil municipal félicite les nouveaux petits pompiers et remercie toute l'équipe du service incendie qui a mis en place cette belle initiative et qui forme bénévolement la relève de demain.



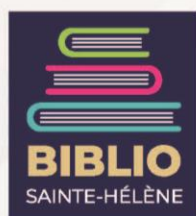
La Municipalité VOUS INFORME

VACCINATION ANTIGRIPPALE À SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

La vaccination antigrippale sera de nouveau offerte à Sainte-Hélène le 1^{er} décembre prochain, au chalet des loisirs.

Un rendez-vous est obligatoire pour être vacciné(e) : Rendez-vous en ligne à ClicSanté.ca ou au 1 877 817-5279.

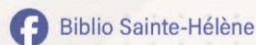
Dès que nous aurons tous les détails, l'information sera diffusée sur notre site Internet, dans votre journal Le Bagotier et sur notre page Facebook.



Mercredi : 19 h à 21 h
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30

670, rue Principale (entrée sur la 6^e Avenue)
450 791-2455, poste 2300

Abonnez-vous !



Dr Christophe Fauré

**Vivre ensemble
la maladie
d'un proche**

Aider l'autre
et s'aider
soi-même



Albin Michel

Thélyson Orélien

C'ÉTAIT ÇA OU MOURIR

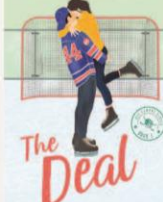


Boréal

Marjorie Rasmussen

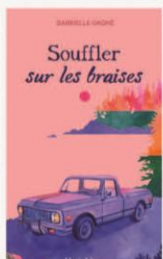
ELLE KENNEDY

The Deal



PASCAL MONTPETIT

Le bézoard




**HORAIRE - SAISON
ESTIVALE**
(du 4 juillet au 5 septembre)
Mercredi 19 h à 21 h
Samedi fermé

PROCHAINES MATINÉES GOURMANDES



12 septembre – 5330, rue Martineau

Saint-Hyacinthe – Parc Les Salines

3 octobre – 3355, boulevard Laurier

Sainte-Marie-Madeleine – Salle municipale



LIGUE DE BADMINTON POUR ADULTES



Début de la session : Le lundi 7 septembre et le jeudi 10 septembre

Horaire : Lundi de 18 h 30 à 20 h 30 (récréatif) (Début : Lundi 7 septembre)
Jeudi de 18 h 30 à 22 h (compétitif) (Début : Jeudi 10 septembre)

Lieu : Gymnase du centre communautaire (421, 4^e Avenue)

Coût : 40 \$ (résident) ou 50 \$ (non-résident) (payable en argent comptant ou par chèque)

Durée : 15 semaines

Information : Olivia Bourque au 450 791-2455, poste 2310

Inscription au gymnase : Les 7 et 10 septembre, de 18 h 30 à 20 h

SOCCER FUTSAL (7 À 12 ANS)

Un entraîneur spécialisé viendra enseigner plusieurs techniques et stratégies de jeu. La saison sera de 12 semaines, comportant des pratiques, 10 matchs contre d'autres municipalités (5 matchs locaux et 5 visiteurs) et un tournoi de fin de saison (fin de semaine). L'horaire complet sera remis lors de la 3^e pratique.

Début de la session : Le mercredi 23 septembre

Horaire : Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 (U9) - (2017-2018-2019)
Mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 (U12) - (2014-2015-2016)

Lieu : Gymnase du centre communautaire (421, 4^e Avenue)

Coût : 90 \$ / 12 semaines incluant les matchs

Équipements requis : Chaussures d'intérieur pour faire du sport et protège-tibias obligatoires

Information : Académie des Légendes à academielegendes@hotmail.com ou au 450 792-2426

Inscription : Via la Plateforme Qidigo

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-helenedebagot.com dans la section *Loisir et vie communautaire*, sous l'onglet *Activités et Inscriptions*. Nous vous invitons à créer votre compte et de bien vouloir suivre les instructions pour vous inscrire.



BASKET-BALL 9 À 14 ANS

Matchs amicaux de basket-ball libre mixte pour les 9 à 14 ans.

Début de la session : Le vendredi 11 septembre

Horaire : Vendredi de 18 h 30 à 20 h 30

Lieu : Gymnase du centre communautaire (421, 4^e Avenue)

Coût : 4 \$ à la carte (résident) ou 5 \$ à la carte (non-résident)

Durée : 12 semaines

Équipement requis : Chaussures de sport de rechange OBLIGATOIRES

Information : Stéphanie Beaumier au 450 381-6644

Inscription : Sur place



EN MOUVEMENT

YOGA TOUS LES NIVEAUX



Cours de yoga tous les niveaux avec Shanny Jodoin, professeure de yoga certifiée 300 h en Hatha et Vinyasa. Une pratique accessible à tous qui combine mouvement, respiration et conscience. Chaque séance permet de renforcer le corps, d'améliorer la mobilité et de retrouver un équilibre entre énergie et détente.

Début de la session : Le lundi 14 septembre

Horaire : Lundi de 18 h 30 à 19 h 45

Durée : 10 semaines

Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

Coût : 120 \$ / 10 semaines (payable en argent comptant, par chèque ou par virement Interac)

Équipements obligatoires : Tapis de yoga, bouteille d'eau, serviette et blocs au besoin

Information et inscription : Shanny Jodoin au 450 230-4983 ou par courriel à : shann_jodoin@hotmail.fr

JE GARDE LA FORME (60 ANS ET PLUS)

Un cours de groupe en atelier qui vous permet de développer et/ou de garder vos capacités physiques en général. Il est adapté selon les besoins des participants.

Début de la session : Le mardi 1^{er} septembre

Horaire : Mardi de 8 h 30 à 9 h 20

Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

Coût : 130 \$ / 10 semaines (pas de cours les 15 et 22 septembre)

Équipements obligatoires : Chaussures de sport, tapis, élastique et bouteille d'eau

Information et inscription avant le 25 août 2026 : Anabel Ménard à anabelmenard@hotmail.com ou au 450 261-6104

COURS DE TAI JI QUAN (L'ART DU CHI – DÉBUTANT ET 24 POSTURES)

Se détendre, écouter, respirer et créer le mouvement. Voilà ce que propose madame Céline Choquette, professeure.

Début de la session : Le mercredi 23 septembre

Horaire : Mercredi de 13 h 30 à 15 h

Durée : 12 semaines

Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

Coût : 192 \$ / 12 semaines (payable par virement Interac)

Équipement obligatoire : Tapis de sol

Information et inscription : Céline Choquette au 450 791-2846 ou à l'adresse courriel celine.choquette@outlook.com



COURS DE TAI JI QUAN (L'ART DU CHI – 24 POSTURES)

Se détendre, écouter, respirer et créer le mouvement. Voilà ce que propose madame Céline Choquette, professeure.

Début de la session : Le mercredi 23 septembre

Horaire : Mercredi de 17 h 30 à 19 h

Durée : 12 semaines

Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

Coût : 192 \$ / 12 semaines (payable par virement Interac)

Équipement obligatoire : Tapis de sol

Information et inscription : Céline Choquette au 450 791-2846 ou à l'adresse courriel celine.choquette@outlook.com



COURS DE TAI JI QUAN (L'ART DU CHI – DÉBUTANT)



Se détendre, écouter, respirer et créer le mouvement. Voilà ce que propose madame Céline Choquette, professeure.

Début de la session : Le mercredi 23 septembre

Horaire : Mercredi de 19 h 30 à 21 h

Durée : 12 semaines

Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

Coût : 192 \$ / 12 semaines (payable par virement Interac)

Équipement obligatoire : Tapis de sol

Information et inscription : Céline Choquette au 450 791-2846 ou à l'adresse courriel celine.choquette@outlook.com

COURS DE DANSE HIP HOP (6 À 14 ANS)

Un cours de danse est offert aux enfants de 6 à 14 ans. Il est enseigné par Debbie Desmarais, professeure d'éducation physique. Au menu, plaisir, dépassement et créativité.

Début de la session : Le jeudi 8 octobre

Horaire : Jeudi de 18 h à 19 h

Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

Coût : 135 \$ (Payable par virement Interac)

Durée : 9 semaines

Pas de cours le 22 octobre et le 19 novembre

Équipements requis : Chaussures et bouteille d'eau

Spectacle au dernier cours

Prévoir un 30 \$ additionnel au 9^e cours pour l'accessoire personnalisé

Information et inscription : Debbie Desmarais au 450 501-8624



EN MOUVEMENT

COURS DE DANSE EN LIGNE

Initiation à la danse en ligne country pour ceux qui veulent vivre les soirées typiques country.

Début de la session : Le mardi 21 septembre

Horaire : Mardi de 19 h à 21 h (Débutant/Novice)

Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

Coût : 110 \$ / 10 semaines

Équipement requis : Bottes de rechange OBLIGATOIRES

Païement : Payable en argent comptant ou par virement bancaire à l'adresse courriel joubail2@gmail.com

Inscription : Par courriel à joubail2@gmail.com

Information : Jo Baillargeon sur Facebook, la page Facebook JB Linedance ou par courriel à joubail2@gmail.com



ZUMBA FITNESS



Un cours de zumba fitness enseigné par Debbie Desmarais, professeure d'éducation physique. Danser et bouger tout en s'amusant sur de la musique latine entraînante.

Début de la session : Le jeudi 8 octobre

Horaire : Jeudi de 19 h 05 à 20 h 05

Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

Coût : 90 \$ / 8 semaines (Payable par virement Interac)

Pas de cours le 22 octobre et le 19 novembre

Information et inscription : Debbie Desmarais au 450 501-8624

ATELIERS DE CRÉATIONS DIVERSES (6 À 12 ANS)

Lors des ateliers, les enfants seront appelés à laisser libre cours à leur créativité, le tout dans un cadre et thème défini par l'animatrice.

Début du premier atelier : Le dimanche 13 septembre

Horaire : Dimanche dès 10 h

- Atelier Scratch - Crée ton propre jeu : 13 septembre (35,00 \$)
- Atelier Robotique - Construction d'un mini-robot : 11 octobre (35,00 \$)
- Atelier Cuisine - Collations santé pour l'école : 15 novembre (25,00 \$)
- Atelier Jeu de société - Crée ton propre jeu de société : 13 décembre (20,00 \$)

Lieu : Bibliothèque (670, rue Principale)

Coût : En fonction de l'atelier

Inscription obligatoire. Places limitées à 8 enfants par atelier

Information : Iskra Damyanova au nakova.iskra@gmail.com

Inscription : Via la Plateforme Qidigo

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-helenedebagot.com dans la section *Loisir et vie communautaire*, sous l'onglet *Activités et Inscriptions*. Nous vous invitons à créer votre compte et bien vouloir suivre les instructions pour vous inscrire.



Bilan de la Fête nationale 2026

C'est avec une grande fierté que le Comité des loisirs Ste-Hélène-de-Bagot dresse un bilan particulièrement positif de la Fête nationale 2026. Les célébrations se sont déroulées sous un ciel radieux le samedi 27 juin dernier, et ont rassemblé les citoyens autour d'une programmation riche et festive. Les familles ont profité pleinement des deux structures de jeux gonflables, des mascottes et du talent de la maquilleuse. Les amateurs de danse en ligne ont pu bénéficier de la présence de JB Linedance, sans oublier la performance du chansonnier Gilbert Lauzon qui a fait vibrer la foule. Le majestueux spectacle de feux d'artifices offerts par la Municipalité et ses généreux commanditaires a clos la soirée en beauté. Le Comité souhaite aussi remercier la Caisse Desjardins de la Vallée d'Acton pour sa généreuse contribution.

Enfin, le Comité des loisirs souhaite remercier le maire et les conseillers, les bénévoles, ainsi que les employés de la Municipalité et particulièrement les travaux publics et les pompiers pour leur temps et leur implication, année après année. Finalement, une mention toute spéciale au Comité des loisirs pour son dévouement et son travail exceptionnel. Une équipe dévouée grâce à qui cette journée a été un franc succès. Rendez-vous l'an prochain!



RENDEZ-VOUS GLACÉ

Le camion de rue *Cornet en cavale* sera au stationnement du presbytère pour vous rafraîchir :

Mercredi 9 septembre, de 17 h 30 à 21 h

Les heures d'opération du camion de rue sont sujettes à changement en fonction de la température.



ÉCOCENTRE

Préparer votre visite à l'écocentre!

Avant votre visite, assurez-vous :

- De l'admissibilité des matières à disposer (les résidus liés à des opérations commerciales ne sont pas admissibles);
- D'effectuer un tri de vos résidus;
- Que votre véhicule respecte les dimensions autorisées pour chacun des sites.



**Surtout, soyez courtois et respectueux
en tout temps envers le personnel!**

Une visite par jour par citoyen avec preuve de résidence obligatoire.

COLLECTE DE GROS REBUTS

MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée, bien empilés en bordure de rue, même pour les immeubles multilogement.

À titre informatif, une liste non exhaustive d'encombrants admissibles est reproduite ci-dessous :

Exemple de gros rebuts acceptés : Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, table, chaise, bureau, lit, chauffe-eau électrique, sofa, divan, bibliothèque, meuble, barbecue (sans bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attachés), arbre de Noël, meuble de jardin, jouet volumineux, équipement sportif. Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac scellé avec du ruban adhésif.

Exemples de rebuts non acceptés : Résidus domestiques dangereux (peinture, solvant, huile, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneu, tondeuse à gazon, pièce automobile, rebuts agricoles (pièces de machinerie, clôture, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches ainsi que les déchets, matières organiques ou recyclables déposées en vrac, dans les sacs ou dans des boîtes.



COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Saint-Hyacinthe

Stade L.-P.-Gaucher, 900, rue Turcot

Samedi 12 septembre, de 8 h 30 à 16 h 30

Acton Vale

Centre sportif, 1505, 3^e Avenue

Samedi 19 septembre – De 13 h à 16 h 30

DEUX ENDROITS POUR DÉPOSER VOS PILES

Le service de récupération de piles est disponible à la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot par le biais de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Déposez vos piles dans les boîtes en carton prévues au bureau municipal, au 421, 4^e Avenue et chez Agiska BMR PRO Ste-Hélène, au 655, rue Principale, près de la boîte aux lettres rouge, à l'extérieur.



Pour plus d'information, communiquez avec la Régie par téléphone au 450 774-2350 ou au via Internet à www.riam.quebec

CONFÉRENCE GRATUITE – 7 OCTOBRE 2026

Comment chasser le mammouth sans y laisser sa peau

Le Trait d'union Montérégien vous invite à une conférence gratuite à la salle Théâtre La Scène, 300, avenue de la Concorde Nord, à Saint-Hyacinthe le mercredi 7 octobre 2026, à 18 h 30.

Avec humour et des exemples concrets, découvrez comment mieux comprendre le stress et apprendre à y faire face au quotidien.

Pour réserver votre place, composez le 450 223-1252 ou rendez-vous sur le site tumparraine.org.



Transport collectif régional

Offert sur tout le territoire de la MRC des Maskoutains et à Saint-Denis-sur-Richelieu

Horaire :

Lundi au vendredi,
de 5 h 15 à minuit trente.

Samedi, de 8 h à minuit.

Dimanche, de 8 h à 22 h.

Transport à la demande.



**Plusieurs points
d'embarquement
dans votre municipalité.**

*Si c'est trop loin, contactez-nous.
On trouvera une solution.*

Informations et inscriptions :
450 774-3170 ou
mrcmaskoutains.qc.ca

Bienvenue à bord !



Cultivons la patience, c'est la bonne voie!



UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Vallée maskoutaine
L'Union des producteurs agricoles

ORGANISMES PARTENAIRES

VOUS POSSÉDEZ UNE MAISON ANCIENNE? LA MUNICIPALITÉ PEUT VOUS AIDER DANS VOTRE PROJET DE RESTAURATION OU DE PRÉSERVATION!

La Municipalité désire vous rappeler qu'elle participe au programme d'aide financière à la restauration patrimoniale du ministère de la Culture et des Communications qui soutient les propriétaires de maisons anciennes dans la restauration ou la préservation de leurs immeubles.

Puisque l'année 2026 est la dernière année pour l'émission des subventions dans le cadre de ce programme, la Municipalité a pris la décision d'augmenter le montant maximal des subventions à 25 000 \$ pour les bâtiments admissibles.

Les immeubles admissibles au programme sont ceux qui possèdent un intérêt patrimonial supérieur et qui sont soumis aux règlements sur l'intégration et l'implantation architecturale.

Les travaux admissibles sont les travaux de restauration sur l'enveloppe extérieure du bâtiment qui impliquent la remise en état ou le remplacement des composantes d'origine ou anciennes d'un bâtiment avec des matériaux et des savoir-faire traditionnels et les travaux de préservation impliquent l'entretien non destructif des diverses composantes d'origine ou anciennes d'un bâtiment afin de les maintenir en bon état de conservation. Les subventions peuvent atteindre 75 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 25 000 \$.

Les travaux doivent être exécutés par un entrepreneur détenant la licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec ou par un artisan membre du Conseil des métiers d'arts du Québec.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site web de la MRC des Maskoutains : <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/aide-restauration-patrimoniale>, ou contactez le responsable du programme par téléphone au 450 774-3141, poste 5026 ou à l'adresse courriel suivante : rmayrand@mrcdesmaskoutains.ca.



Crédit : Patrick Roger, photographe

PANORAMAKSA – CONCOURS DU 10 AOÛT AU 16 OCTOBRE 2026

Contribuez à l'histoire de la région

avec vos photos anciennes et celles de notre patrimoine (territoire de la MRC des Maskoutains) et courez la chance de gagner l'un des prix suivants :



- **Une tablette numérique**
(valeur de 575\$)
- **Un forfait de recherche généalogique**
(valeur de 500\$)
- **L'un des cinq exemplaires du livre *Les hameaux et lieux-dits maskoutains***
(valeur de 25\$)

Une participation pour chaque photo (avec la description) partagée sur le site PanoraMaska.

Procédures en ligne : mrcmaskoutains.qc.ca ou panoramaska.ca
Tirage le 1^{er} novembre 2026.

Information : panoramaska@mrcdesmaskoutains.ca



Partagez vos souvenirs et courez la chance de gagner un prix!

La MRC des Maskoutains invite les citoyennes et citoyens de son territoire (18 ans et plus) à contribuer à la plateforme PanoraMaska qui met en valeur le territoire grâce à des photos historiques (familles, paysages, commerces, événements, éducation, etc.). Jusqu'au 16 octobre, chaque photo partagée, commentée et approuvée donnera droit à une participation pour le tirage.

Les gagnants seront avisés par l'adresse courriel enregistrée au moment du téléversement des images.

ORGANISMES PARTENAIRES



RENOUVELLEMENT DE VOS CARTES DE MEMBRES FADOQ

Beaucoup de nos membres doivent renouveler leur carte Fadoq en septembre. La Direction régionale de la Fadoq vous demande de faire votre abonnement ou renouvellement en ligne. Pour ce faire, allez à l'adresse suivante : <https://club.fadoq.ca/m016>, sur votre navigateur, sélectionnez le bouton *Adhérez ou renouvelez votre adhésion au Club* et suivez les instructions. **ATTENTION** : Ne pas oublier de sélectionner le Club M016 (Ste Hélène).

Si vous avez besoin d'aide ou n'avez pas accès à l'Internet, votre Club vous offre de vous accompagner pour votre renouvellement. Nous tiendrons deux sessions d'accompagnement/information lors de notre dîner conférence (10 h à 12 h) et lors de notre souper mensuel de septembre (13 h à 18 h). À cette occasion, nous pourrions vous assister à faire votre renouvellement sur votre tablette ou votre téléphone ou procéder à votre renouvellement sur l'ordinateur du Club. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir l'aide nécessaire.

ANNIVERSAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE

Mme Lise Laferrière	3	Mme Marielle Fafard	8	Mme Carole Bédard Déry	18
Mme Jocelyne Lanoie	6	M. Réjean Rajotte	8	Mme Florence Lauzière	18
M. René Tessier	7	M. Gérard Picard	10	Mme Gisèle Talbot	30
M. Alain Leroux	7				

Bonne fête!

SARCA - UNE RENTRÉE VERS DE NOUVELLES POSSIBILITÉS

La rentrée scolaire est toujours un moment marquant, rempli d'espoir, mais aussi de défis. Pour plusieurs jeunes qui quittent le secondaire et qui choisissent de poursuivre leur parcours à l'éducation des adultes afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires (DES) ou les préalables nécessaires à une formation professionnelle, cette étape représente bien plus qu'un simple retour en classe.

Ces élèves ont souvent vécu un parcours différent de celui qui est présenté comme le chemin « traditionnel ». Ils ont peut-être rencontré des obstacles personnels, familiaux ou scolaires. Dans une société où l'on valorise souvent les parcours en ligne droite, il est important de rappeler que la réussite n'a pas qu'une seule forme.

Poursuivre ses études après des difficultés demande du courage, de la persévérance et une grande dose de détermination. Chaque personne avance à son propre rythme, avec son histoire, ses défis et ses réussites. L'éducation des adultes offre justement un environnement où chacun peut reprendre confiance en ses capacités, développer son autonomie et construire un projet d'avenir à son image. Chaque cours réussi, chaque étape franchie et chaque effort investi constituent des victoires.

Au bout du parcours, l'obtention d'un DES ou l'accès à une formation professionnelle représente bien plus qu'un diplôme ou un préalable : c'est aussi le résultat d'un cheminement personnel qui permet de développer la confiance en soi et l'estime de soi.

Cette rentrée est l'occasion de croire en ses possibilités. Car chaque parcours est unique, et chaque réussite mérite d'être célébrée.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire
& professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



PARTENAIRES PUBLICS ET PARAPUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ ET DES CITOYENS

- **Société protectrice des animaux de Drummond (S.P.A.D.)** : 1 855 472-5700 – www.spadrummond.com
- **Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains** : 450 774-2350 – www.riam.quebec
Écocentres : 450 774-2350
 - Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette
 - Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte
- **Sûreté du Québec** : 450 778-8500
- **MRC des Maskoutains** : 450 774-3141 – www.mrcdesmaskoutains.ca
(Service d'évaluation, Programme de rénovation, Patrimoine, Cours d'eau, Bandes riveraines, Bassin versant, Famille, Développement social et développement rural, Urbanisme, Permis pour les boisés, etc.)
Transport adapté : 450 774-8810
Transport collectif : 450 774-3173
Développement économique / Saint-Hyacinthe Technopole : 450 774-9000
- **Bureau de poste de Saint-Liboire** : 450 793-4188
Comptoir de services postal de Sainte-Hélène-de-Bagot : 450 791-2666 – 655, rue Principale
- **Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe** : 450 773-8401
École Plein-Soleil : 450 773-1237
SARCA : 450 773-8401 poste 6731

PARTENAIRES DU MILIEU POUR LA COMMUNAUTÉ

- **FADOQ** : 450 230-0085
- **Aide aux aînés** :
RADAR : (Écoute) : 1 877 658-8509
IMAGES (Maltraitance, détresse et soutien) : 450 502-4395
- **Paroisse et fabrique Sainte-Hélène** : 450 791-2480
Aide alimentaire : 450 513-0829
- **UPA, Ligne travailleurs étrangers temporaires** : 1 888 454-3998



DÉPUTÉS

André Lamontagne, député de l'Assemblée nationale du Québec : 1 800 969-3793



Yves Perron, député de la Chambre des communes du Canada : 450 771-0505

DIFFUSEURS SUR LE TERRITOIRE

- **Cablevision** : 1 800 567-6353
- **Maskatel** : 1 877 627-5283
- **Télébec** : 1 888 835-3232
- **Cogeco** : 1 866 921-5792
- **Sogetel** : 1 866 764-3835

Note : Vous devez communiquer avec les compagnies directement pour savoir lesquelles sont disponibles à votre adresse et pour connaître leurs services

PROJ Construction

PROY Inc.

QUALITÉ SERVICE

450 791-2221

PATRICK ROY, président

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0

Projet clé en main
Pose de portes et fenêtres
Revêtement extérieur
Gestion de projet
Projet domiciliaire
Garantie Maison Neuve
Installation de murs et de planchers préfabriqués

Excavation

Sylvain Plante

R.B.Q. 8102-7773-03

et Fils Inc.

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V

Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535

219, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

Abattoir L.G. HÉBERT et fils

Achats de truies et mâles de réforme

Antonio Filice et Mario Côté
Propriétaires
450 791-2630

428, rue Hébert
Ste-Hélène-de-Bagot

E-G-DION & FILS INC.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0
PIERRE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE

SANS FRAIS 1 800 808-4481 | www.dionelectrique.ca

AUTOCUEILLETTE Camerises

172 4^e Rang, Ste-Hélène-de-Bagot

François Demeule et Jocelyne Lanoie
450 230-0085

Surveillez notre ouverture via notre page :

f Camerises Ste-Hélène-de-Bagot

TRANSPORT

Petit

DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | **VICTORIAVILLE** | **DRUMMONDVILLE**
1, ROUTE 116 EST | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

819 472-3286
info@groupepedgp.com

GROUPEDGP.COM
RBQ : 8335-7996-13

Érablière L'Autre Versan

- ★ Repas de cabane à sucre
- ★ Traiteur froid et chaud
- ★ Produits de l'Érable
- ★ Cuisine du terroir

OUVERT À L'ANNÉE

Hélène Belley & Stephan Roy
350, 4^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot
450-791-2616

PAYSAGEMENT Lapierre

RBQ 5592-8188-01

450-791-2765
patricklapierre@ntic.qc.ca

Sainte-Hélène-de-Bagot
www.paysagementlapierre.com





TRANSPORT

EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calcaire-magnésienne-dolomitique | Service de GPS
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...) Agricole (bétail, lavage...)

NOUVEAU

Services de location

- Bulldozer
- Bouteur compacteur
- Excavatrice

1-800-463-0346 • www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca




Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en vente libre livrés directement à votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accèspharma
avec Walmart



Les entreprises Racicot inc.

450 518-4297

Déneigement

- commercial
- résidentiel

Kiosque à la ferme



La petite Savoie
FERME MARAÎCHÈRE

Ouverture Juin 2025

Des fruits et légumes cultivés localement seront disponibles en libre-service directement à la ferme

 La Petite Savoie Ferme maraîchère



COFFRAGES
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

DAVID FLUET
MARTIN FLUET | PROPRIÉTAIRES

 450 888-1313
780, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot
www.dfcoffrages.com

TRAVAUX DE BÉTON

STRUCTURE D'ACIER

CHARPENTE DE BOIS

RBQ 8335-0868-42



VALLIÈRES
R.B.Q.: 5590-4387-01
SPHALTE INC.

Yves Marois
819 313-0108
ctb@vallieresasphalte.com
vallieresasphalte.com

PAVAGE COMMERCIAL & INDUSTRIEL

Pour un service de qualité à bon prix, contactez-nous pour vos réalisations extérieures.





Judith Racicot
jracicot@lussierchevrolet.com
450 778-1112 poste 260
Cell. : 450 278-2697

SUIVEZ-NOUS SUR 



IRRIGATION
MARCEL GIRARD ET FILS INC.

450 791-2431

521, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot



GARAGE DENIS LORANGE

337, 3^e rang
Sainte-Hélène
QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

- ▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis
- ▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219



RE/MAX RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIERE

450.230.6667

LUSSIER IMMOBILIER
POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ!
3100 AVENUE CUSSON - 450-771-7707

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AGRICOLE

► **SERVICES SPÉCIALISÉS REMO** ◀
COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL

450 791-2209 REMO KESSELRING
servicesspecialisesremo@hotmail.com
305, 5^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

LES PETITS MOTEURS ERIC
REPARATION DE PETITS MOTEURS

ERIC BAZINET

819 471-2971
1376, RANG BRODEUR
ST-EUGENE

Fleur de Lys
Clinique d'hygiène dentaire

450 513 2056

SERVICES

- Évaluation générale de la cavité buccale
- Nettoyage dentaire pour toute la famille
- Nettoyage des implants et des prothèses
- Scellants de puits et fissures
- Application de produits désensibilisants
- Blanchiment dentaire (avec ordonnance du dentiste)

Karla Alicia Agurto Seminario
Hygiéniste dentaire

« Soins d'hygiène dentaire professionnels, doux et abordables »

🏠 **2860 boul Laframboise SAINT HYACINTHE**

Assurances gouvernementales et autres acceptées

RENDEZ-VOUS EN LIGNE ➡

André Lamontagne
DÉPUTÉ DE JOHNSON
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

📞 450 546-3251
✉ Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.qc.ca

ALIMENTATION **FAMILLE**
Croteau INC.

Émilie & Daniel Croteau
Épiciers, propriétaires

Marché Ste-Hélène
685 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823

MARCHÉ BONICHOIX

OFFRE D'EMPLOI
PLUSIEURS POSTES DISPONIBLES!

NOS DIFFÉRENTES SUCCURSALES:

- 546 rang 3 (Ste-Hélène de Bagot)
- 3295 boul. Laframboise (St-Hyacinthe)
- 4200 Bernard-Pilon (St-Mathieu de Beloeil)
- 1901 Raymond Blais (Ste-Julie)
- 615 Sir Wilfrid-Laurier (Beloeil)
- 181 Boul. de Mortagne (Boucherville)

LES ENTREPRISES ÉRIC MARCHAND



st-hyacinthetechnopole.com



en solide compagnie

pour soutenir les entrepreneurs
de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Profitez d'un **accompagnement**
et d'un **service gratuit**
pour propulser votre **projet d'affaires**
commercial ou industriel.

MA BULLE DE LECTURE

Coffret québécois littéraire et gourmand



Des histoires à dévorer, des produits d'ici à savourer - un coffret mensuel unique.

- Lecture adaptée à vos goûts
- Produits d'entreprises québécoises
- Livraison chaque mois, à la maison



À OFFRIR OU À S'OFFRIR !

mabulledgelecture.ca | @mabulledgelecture

Votre garage de confiance !

LA FORCE MÉCANIQUE

450 381-AUTO

Depuis 2014



EN RÉPARATION AUTOMOBILE
ATELIER DE MÉCANIQUE

**ALIGNEMENT
AUTOMOBILE**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
(FREINS, ÉCHAPPEMENT, SUSPENSION,
DIRECTION ET BIEN PLUS...)

CHANGEMENT D'HUILE

TÉMOIN D'ANOMALIE

(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)

AIR CLIMATISÉ

VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS

ENTRETIEN VÉHICULES ÉLECTRIQUES/HYBRIDES

ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES

RÉPARATION/CHANGEMENT DE PARE-BRISE

VOITURES DE COURTOISIE



844, rue Paul-Lussier
SAINTÉ-HELENE-DE-BAGOT
450 381-2886

**SITUÉ DANS LE
PARC INDUSTRIEL**

**LUNDI AU JEUDI : 7 h 30 à 17 h 30
VENDREDI : 7 h 30 à midi**



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN



rcaelectrique.com | 450 791-0114

RÉVEILLEZ VOTRE INTÉRÊT POUR LE REER ET LE CELI

Explorez les possibilités d'une stratégie
d'épargne combinée.

desjardins.com/reerceli

Certaines conditions et modalités s'appliquent.



 **Desjardins**